

PROCLAMATION DES RESULTATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION Sous-collège 4 : Représentants étudiants et étudiantes

Le Président de l'Université Paris sciences et lettres,

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université PSL et notamment ses articles 27 et suivants ;

Vu le règlement intérieur de l'Université PSL et notamment ses articles 2 et 5 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement auquel il a été procédé le 16 juin 2022.

Considérant que le scrutin s'est déroulé du 14 juin à 8h au 16 juin à 17h.

Considérant que le bureau de vote procéda au dépouillement le 17 juin à 14h.

Proclame les résultats suivants :

Nombre de sièges à pourvoir : 3 titulaires / 3 suppléants

Nombre de listes candidates : 3

Nombre de grands électeurs inscrits : 30

Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés : 18

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Ont obtenu :

1. Liste « Aide – Pour une université écologique et solidaire »

Voix : 11

Nombre de sièges obtenus : 2

2. Liste « Ensemble pour PSL »

Voix : 4

Nombre de sièges obtenus : 1

3. Liste « PSL Contre-attaque »

Voix : 3

Nombre de sièges obtenus : 0

Sont proclamés élus :

Liste « Aide – Pour une université écologique et solidaire »

- Mme Océane MASCARO
 - o Suppléant : M. Ugo THOMAS
- M. Luc FOURNIAL
 - o Suppléante : Mme Mariem ABBES

Liste « Ensemble pour PSL »

- Mme Astrid NIVARD
 - o Suppléant : M. Adrien SEMON

La présente proclamation est immédiatement affichée sur le site web de PSL, au siège de PSL ainsi que dans les locaux de l'ensemble de ses établissements-composantes et membres.

Tout recours doit être adressé dans les cinq jours ouvrables suivants l'affichage de ces résultats au Président de l'Université PSL – 60 rue Mazarine 75006 PARIS.

Fait à Paris, le 17 juin 2022.

Alain FUCHS
Président de l'Université PSL

